DÉLIVRANCE DES CARTES PROFESSIONNELLES

COMMERÇANT AMBULANT

DÉLIVRANCE, MODIFICATION OU RENOUVELLEMENT DE VOTRE CARTE DE COMMERÇANT AMBULANT





Réalisez l'ensemble de vos démarches pour obtenir la carte professionnelle nécessaire à votre fonction

OBJECTIFS

- * Accéder à l'ensemble des informations nécessaires à la demande de votre carte
- Obtenir la garantie que votre dossier sera bien instruit
- Recevoir une carte professionnelle délivrée en conformité avec la législation

NOTRE PROPOSITION

- Un accompagnement pour vous renseigner, réceptionner et instruire votre dossier
- La délivrance de votre carte
- Le suivi de votre dossier

LES+

- L'assurance d'être en conformité avec la législation
- * Le traitement de votre dossier par une autorité compétente pour la délivrance des cartes de commerçant ambulant
- Un gain de temps



PUBLIC

Commerçant exerçant sur les marchés, les foires, ou la voie publique



TARIF

30€ nets de taxes



POUR ALLER PLUS LOIN

- Conseil en formalités
- Réunion d'information



05 62 61 62 08 |a.lacoste@gers.cci.fr

Retrouvez toutes nos offres sur www.gers.cci.fr

